



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

12^e séance du mardi 30 janvier 2024

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

Le Conseil communal de Lausanne

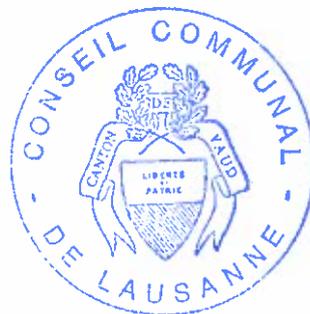
- vu la motion de M. Henri Klunge « Quand la Ville se plie en quinze ! » ;
- oui la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer cette motion directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi trente janvier deux mille vingt-quatre.

Le président



La secrétaire adjointe